

## Coût de Cigéo : il y a un an, déjà, dans le JHM...

Nos fidèles lecteurs n'auront pas été surpris, outre mesure, par la révélation, hier dans les médias nationaux, du gonflement du coût du projet Cigéo. Voici un an, en effet, dans nos colonnes, l'ancienne ministre Corinne Lepage, invitée par le Cedra 52 pour une conférence à Joinville, révélait déjà ce chiffre de 35 milliards d'euros. Ce qui, alors, n'avait pas ému grand monde. Au-delà de cette confirmation, il est légitime de se poser cette question. L'officialisation de cette estimation n'est-elle pas destinée à provoquer un certain émoi auprès de l'opinion ? Ne constituerait-elle pas l'opportunité, pour les promoteurs du projet d'enfouissement des déchets radioactifs, sujet écologique et politique sensible soigneusement "enfoui" par le gouvernement - pas de réunion du comité annuel de haut niveau depuis trois ans ! - de trouver une honorable porte de sortie ? En justifiant, par exemple, l'abandon de cette solution pour une question de coût ? L'avenir le dira. Mais nombre d'opposants se rappellent du précédent "Super Phénix", projet nucléaire précisément "enfoui" après la divulgation de son chiffrage...

L. F.

### NUCLEAIRE

## Le gouvernement va se prononcer sur ce que coûte Cigéo

La ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Ségolène Royal, rendra son verdict sur l'évaluation du coût global du projet Cigéo «dans les jours qui viennent», a-t-elle assuré hier.

*«Je suis en train d'examiner (...) les propositions de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires), de l'Autorité de sûreté nucléaire et les trois opérateurs (EDF, Areva et le CEA, ndr), de regarder les données techniques, technologiques et financières qui me permettent de prendre la bonne décision», a affirmé la ministr.*

Selon des documents remis au gouvernement et rendus publics lundi, l'Andra a évalué à 32,8 milliards d'euros le coût global de ce projet, précisant que cette estimation était un «exercice particulièrement délicat», compte tenu notamment des hypothèses à considérer sur une période de plus de 100 ans. Dans un courrier commun au ministère de l'Ecologie et de l'Energie, EDF, Areva et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont contesté ce chiffrage, expliquant avoir proposé conjointement «de considérer pour ce projet un coût objectif (hors risques) de 20 milliards d'euros».

L'Andra elle-même a reconnu que des «visions différentes» étaient possibles en fonction de l'anticipation des progrès technologiques par exemple, et qu'elles pouvaient conduire à «des différentiels de l'ordre de 30%» sur le coût global.

Face à ces divergences, Ségolène Royal a fait valoir que ce coût s'étale «sur un siècle». «Il faut séquencer ce coût et trouver (...)

la situation optimale à la fois pour la sûreté, qui est la priorité, et pour l'efficacité économique de la filière nucléaire française», a-t-elle affirmé.

De son côté, dans un avis rendu public lundi, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a estimé que «certaines hypothèses retenues par l'Andra et ayant un fort impact sur le chiffrage global semblent optimistes».

L'ASN relève qu'«à ce stade de développement, des incertitudes importantes restent inévitables» et que cette évaluation «devra être mise à jour régulièrement».

Au lendemain du chiffre avancé par l'Andra, l'action d'EDF avait chuté de plus de 5 % en Bourse, le groupe ayant provisionné jusqu'ici dans ses comptes un montant inférieur.

Le projet Cigéo, piloté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets nucléaires, doit accueillir les déchets les plus radioactifs (3 % du total des déchets nucléaires) à 500 m sous terre à Bure, ainsi que ceux ayant la durée de vie la plus longue.

L'autorisation du projet doit être validée par le Parlement et le gouvernement avait annoncé à l'été 2015 qu'il déposerait cette année une proposition de loi spécifique.

Le calendrier du projet prévoit un décret d'autorisation en 2018 et une mise en service industrielle en 2025.